

sénateur MacLennan en constituait un symbole. Sa rude physionomie dissimulait la bonté et la cordialité.

Quant au sénateur Davis, je l'ai connu pendant plus longtemps que n'importe quel autre de nos collègues. Nous sommes entrés tous les deux à l'Université McGill, à la faculté de génie, à l'automne de 1908, soit il y a 45 ans, et nous étions amis depuis cette époque. Dès ces années lointaines, on pouvait affirmer qu'il s'intéressait de près à la marche des affaires de l'État et qu'il avait le flair de la vie politique. Après avoir obtenu notre diplôme de McGill, nous nous sommes acheminés sur des routes différentes pendant de longues années. Mais, sans étonnement, et avec un vif plaisir, j'eus, ces dernières années le bonheur d'accueillir au Sénat un ancien camarade qui, comme moi, fréquentait l'Université McGill en 1912. Nous déplorons son décès prématuré, mais je crois qu'on peut souligner le bonheur qu'il a éprouvé en assistant au Couronnement. Lui et son épouse avaient souhaité ce voyage, auquel ils s'intéressaient d'une façon particulière, et les événements ont parfaitement répondu à leur attente. C'est peut-être un peu pour ce motif qu'il est mort heureux. Nous déplorons son décès et nous offrons à sa veuve et à sa famille nos plus sincères condoléances.

**L'honorable Norman P. Lamberti:** Honorables sénateurs, représentant la province d'Ontario, j'aimerais faire miens les hommages qu'on a rendus avec tant de brio, de part et d'autre du Sénat, à nos deux collègues défunts. Pendant très longtemps j'ai goûté le privilège de leur amitié. Les occasions comme celle qui s'offre aujourd'hui tendent à souligner de plus en plus le caractère interprovincial du Sénat. La perte de deux collègues aussi éminents, dont l'un venait du Manitoba et l'autre de la Nouvelle-Écosse, me semble souligner le fait que l'union du Sénat se fonde sur la communauté de dévouement à l'unité du Canada.

Certes, des divergences se produisent de temps à autre. J'ai toujours cru que parfois notre ami le sénateur MacLennan entretenait certains doutes à l'égard de l'Ontario et d'autres régions "aubaines" de l'Ouest, mais la géographie ne posait aucune limite à son influence au Sénat.

Quelques mots maintenant de feu le sénateur John Caswell Davis, que j'avais connu intimement. Ayant vécu longtemps à Winnipeg, je le connaissais longtemps avant sa venue ici. Il désirait depuis longtemps venir au Sénat, mais il n'y fut nommé qu'en 1945. Personne, à mon avis, ne chérissait plus que lui l'honneur qui lui avait été conféré.

Il est malheureux qu'il n'ait pas eu plus de temps pour réaliser son désir de servir

l'État, désir qui caractérisait sa vie de façon aussi authentique que sincère. Il avait bien servi dans les trois arènes de la citoyenneté canadienne: en plus de son activité dans les affaires municipales de Saint-Boniface et de Winnipeg, il a, comme le signalait le sénateur de Churchill (l'honorable M. Crerar), rendu de précieux services aux organismes éducatifs, religieux, médicaux et artistiques, tant à l'échelon provincial que sur le plan fédéral. Comme on l'a signalé, il s'était acquis le respect et l'affection du chef et de la masse du parti auquel il appartenait. Outre les fonctions dont il s'est acquitté envers le public, il avait une diversité de talents qui commençait tout juste, je crois, à mieux se faire connaître au Sénat et ailleurs. Il a remporté du succès dans sa profession d'ingénieur, et il a participé à plusieurs entreprises importantes dans l'Ouest. Dans le domaine des arts comme dans celui des sciences, c'était un praticien compétent. En plus de peindre d'excellents tableaux, il connaissait la crème des artistes et des galeries du monde, d'une façon beaucoup plus intime que ses amis ne se l'imaginaient.

L'été dernier, avant son départ pour outremer en compagnie de son épouse, notre défunt collègue me confia que dès l'issue des cérémonies du Couronnement, il comptait se rendre à Swansea, Galles, voir une fameuse peinture murale de Frank Brangwyn, dont le pinceau a brossé le panneau qui décore l'entrée de l'Assemblée législative du Manitoba. Non seulement le sénateur Davis est allé voir cette fameuse peinture, mais il a visité, j'en suis sûr, la plupart des vieilles cathédrales et des galeries d'art d'Angleterre.

Entre parenthèses, j'ose dire que le sénateur Davis éprouvait une aversion profonde à l'égard des tableaux canadiens, vieillots et sans cadre, qui ornent les murs du Sénat. Je dois l'avouer, je partage pleinement ses sentiments.

On a parlé des services qu'a rendus le sénateur défunt en sa qualité de président du comité spécial sur les publications ordurières et indécentes. Comme son prédécesseur à ce poste, feu le sénateur Doone, il se passionnait pour le sujet de l'enquête; eût-il vécu, il aurait sans doute contribué davantage à améliorer la qualité et les normes des revues et des livres qui se publient actuellement au Canada.

À l'épouse et aux enfants de feu le sénateur Davis j'exprime mes plus profondes condoléances.

En signalant l'estime que je portais à feu le sénateur MacLennan, je sais bien qu'il entretenait parfois certains doutes à l'égard des sénateurs venant de régions plus occidentales du pays. Après son entrée au Sénat,